

Change de Vie et booste tes ambitions !

Bilan de compétences

Le bilan de compétences est une prestation définie par un cadre légal. Il aboutit à la définition d'un projet professionnel et/ou de formation, tout en envisageant des projets alternatifs concrets et réalistes. Il donne lieu à l'élaboration d'une synthèse écrite.

La prestation de bilan de compétences est définie de façon précise par différents textes de loi législatifs et réglementaires qui vous protègent articles L.6313-1 à 4 du Code du Travail, articles R6313-4 à R6313-8, article 226-13 sur le secret professionnel.

En présentiel ou à distance



Objectifs

- Analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et motivations
- Définir un projet professionnel réaliste et concret et/ou un projet de formation

Durée

28 heures de formation

Publics concernés

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics : travailleurs en poste et personnes en recherche d'emploi. Chaque personne est unique. C'est la raison pour laquelle nous nous adaptons à la singularité et aux besoins de chacun.

Accessibilité

La prestation est ouverte à tout public. Les formateurs sont dans des centres accessibles aux personnes à mobilité réduite. La prestation peut également être réalisée, avec l'accord du bénéficiaire, à distance avec un système de visioconférence.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Formateurs experts

Les formateurs de human SUCCESS sont des experts, intervenant régulièrement auprès de dirigeants sur le Plan stratégique d'entreprise et/ou sur le pilotage de comité de direction.

Faites financer cette formation !

Vous pouvez vous faire financer cette formation dans le cadre d'un Plan de formation via votre POCO (ex-OPCA). Les critères de formation sont spécifiques à chaque OPCO. Nous sommes à votre écoute pour vous aider dans cette démarche en ce qui concerne la gestion administrative.

Programme de cette formation

- 24 heures de formation en présentiel ou à distance
- 2 heures de coaching à distance
- 3 phases : phase préliminaire – phase d'investigation – phase de conclusion

Prix en INTER

2000,00 € HT
pour 28 heures de formation et 2 heures de coaching

Prix en INTRA

Uniquement sur devis

Modalités d'évaluation

A l'issue du bilan de compétences, vous bénéficierez d'un suivi de la bonne exécution et des résultats :

- Vous recevez la synthèse personnalisée de votre bilan de compétences
 - Vous remplissez un questionnaire de satisfaction permettant d'évaluer la qualité de la formation et l'adéquation avec vos besoins
 - Vous remplissez aussi un questionnaire permettant d'évaluer les connaissances acquises
 - Vous bénéficiez d'un d'entretien de suivi qui a lieu 6 mois environ après la fin du bilan de compétences
-

Les points forts

Ce bilan de compétences à haute valeur ajoutée vous permettra :

- d'être aux commandes de votre vie et de vos choix
 - de comprendre les peurs et les blocages qui vous empêchent d'avancer ou d'affirmer qui vous êtes
 - de découvrir qui vous êtes et surtout qui vous souhaitez devenir
 - d'identifier les ingrédients de votre projet professionnel, en alignement avec qui vous êtes
 - de révéler les compétences dont vous disposez déjà, celles que vous sous-exploitez et celles que vous avez à acquérir pour mener à bien votre projet. Celui-ci se concrétisera au travers d'un plan d'actions concret et pertinent.
-

Confidentialité et destruction des documents du bilan

Confidentialité et destruction des documents du bilan :

La personne bénéficiaire du bilan de compétences est protégée par l'article 226-13 du Code pénal sur le secret professionnel.

Vous recevez des résultats détaillés et un document de synthèse. Ils ne peuvent être communiqués à tout autre personne ou institution qu'avec l'accord du bénéficiaire.

L'organisme prestataire de bilans de compétences procède à la destruction des documents élaborés pour la réalisation du bilan de compétences, dès le terme de l'action.

Compétences

- Une meilleure connaissance de soi : singularité, valeurs, leviers de motivation, préférences comportementales.
 - Une meilleure connaissance de ses ressources existantes, inexploitées, à développer.
 - La capacité à prendre des décisions en lien avec son parcours professionnel et à les affirmer.
 - La capacité à analyser le marché de l'emploi, les compétences recherchées par les employeurs et les dispositifs de formations appropriées.
-

Délai d'accès

Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par email ou par voie dématérialisée par le biais de l'application moncompteformation.gouv.fr. La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires. Renseignez-vous auprès de votre formateur(trice) référent(e) pour mettre en place le planning de votre bilan de compétences.

Méthodes mobilisées

I - PHASE PRÉLIMINAIRE

OBJECTIFS

- Confirmer votre engagement dans la démarche
- Vous informer de façon personnalisée et approfondie
 - des *conditions de déroulement du bilan*
(y compris *restitution en fin de bilan et principes d'utilisation des conclusions*).
 - des *méthodes et techniques mises en oeuvre*.
- Clarifier vos besoins et objectifs.
- Organiser le bilan de façon pratique (planning. documentation)

MÉTHODES ET OUTILS

- Entretien individuel avec le consultant qui vous suivra tout au long du bilan
- outils : écoute active et clarification d'objectifs par "analyse de la demande" : permet de faire un point sur la situation actuelle, les objectifs, les ressources et les freins du bénéficiaire.

II - PHASE D'INVESTIGATION

Objectif général : comprendre et analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels, identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, leur transférabilité vers d'autres situations professionnelles, évoluer vos connaissances en général et déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle.

EXPLORATION DE L'HISTOIRE DE VIE

- Analyser la trajectoire personnelle, sociale, scolaire et professionnelle.
- Repérer les choix déterminants, les ruptures, les déclencheurs du changement , les bénéfices associés aux choix.
- Repérer les ressources personnelles et les intérêts extra-professionnels.
- Développer votre communication pour affirmer vos futurs choix, y compris en situation inconfortable ou de tension.

Outils :

- Les 5 niveaux de choix.
- Hypothèse de choix – bénéfice – ressources cachées.
- Les niveaux d'ouverture, la vérité première, les niveaux d'écoute, les lignes de vie personnelle, sociale, scolaire, professionnelle.
- Si besoin, génogramme professionnel.
- Si besoin, test MBTI (non systématique).

EXPLORATION DU CAPITAL PROFESSIONNEL

- Identifier les domaines de connaissance (formation initiale et continue).
- Établir votre portefeuille de compétences en repérant les compétences (savoir-être et savoir-faire) développées, sous-exploitées, à renforcer ou à acquérir
- Déterminer vos préférences comportementales
- Évaluer la transférabilité des compétences pour votre projet professionnel.

PHASE 1 : tableau des formations

- Évaluation FIRO : Préférences comportementales et comportement sous stress.
- Si besoin, test Clifton strengths (Gallup) : vos 5 forces / talents.

PHASE 2 : après ébauche du projet professionnel

- Outil "spectre de carrière" : niveau de développement (artisan/ gestionnaire / leader / expert / créateur).
- Portefeuille des compétences évalué au travers de réalisations scolaires, professionnelles, personnelles, sociales.

Interviews auprès de personnes de confiance et/ou 360°.

EXPLORATION DES MOTIVATIONS ET DES FREINS

- Repérer les éléments de motivation : aspirations, moteurs, intérêts, valeurs, priorités et les décalages éventuels par rapport à la situation actuelle.
- Identifier les freins : croyances limitantes, peurs, comportements défensifs
- Ébaucher votre projet professionnel.

Motivations :

- Équilibres et priorités : la roue des domaines de vie
- Projections : fête des 100 ans + soi actuel-soi futur + la Table
- Valeurs : la virée en bus.

Freins :

- Outil : les croyances professionnelles
- Outils : les mécanismes de défense et signes défensifs
- Imagerie : la maison aux 3 portes. Ébauche de la mission professionnelle.

EXPLORATION DE LA FAISABILITÉ DES PROJETS AVEC ENQUÊTES MÉTIERS

- Confronter les pistes d'évolution professionnelle à la réalité du marché du travail.
- Hiérarchiser les différentes pistes en fonction des résultats, des enquêtes et de la maturation des projets.
- Recueillir des informations sur les prérequis aux différentes pistes.
- Interviews avec des professionnels, guidées avec une méthodologie détaillée pour mener efficacement l'enquête métier. Ces interviews sont réalisées en sollicitant le réseau de l'Organisme de Formation.
- Ressources documentaires.

II - PHASE DE CONCLUSION

- Valider le projet principal et les pistes alternatives.
- Élaborer un ou des plans d'actions
- Valider la synthèse.

- Plan d'étapes majeures, sous-étapes et projets alternatifs.
- Planning.
- Synthèse de bilan prévue par [l'article L 6313-4](#).
- Restitution de toutes les données.

Les 5 façons de financer un bilan de compétences

- **Le compte personnel de Formation (CPF)**

Le bilan de compétences peut être financé par le Compte Personnel de Formation, communément appelé CPF. La demande de financement se fait directement en ligne sur moncompteformation.gouv.fr.

La procédure est simple, rapide et confidentielle vis-à-vis de votre employeur. C'est le moyen idéal pour financer votre bilan de compétences. A noter : les agents de la fonction publique hospitalière doivent adresser leur demande à l'ANFH.

- **Le Plan de développement des compétences**

Le bilan de compétences peut-être intégralement pris en charge par le Plan de Développement des Compétences de votre employeur : entreprise, association ou collectivités.

- **Pôle Emploi**

Le bilan de compétences peut être financé via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF). Parlez-en à votre conseiller.

- **Financement personnel**

Vous pouvez aussi investir pour votre avenir, en vous octroyant un budget pour réaliser ce bilan de compétences, en vue de votre réorientation professionnelle.

- **Autres solutions**



Consulting & Training for
human
SUCCESS

Le bilan de compétences peut être financé via d'Autres dispositifs, notamment via l'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap ou via le service social de la CARSAT (Caisse de retraite et de prévoyance). Certains dispositifs régionaux ou départementaux permettent également de financer cette prestation.